

EN GREVE DEPUIS LE 6 JANVIER DERNIER**Des centaines d'élèves de Aïn Bessem devant le siège de la wilaya**

Saisissant l'occasion de l'ouverture de la session de l'APW, et devant l'impasse dans laquelle s'est retrouvé le conflit opposant plusieurs villages de la commune de Aïn Bessem à la Direction de l'éducation, concernant l'envoi ou non de leurs élèves vers le nouveau CEM de Sidi Yahia, des parents d'élèves, accompagnés de leurs enfants, se sont déplacés hier en force vers le siège de la wilaya pour organiser un sit-in. Arborant des banderoles à travers lesquelles ils interpellent les responsables de la Direction de l'éducation et ceux de la wilaya, concernant la grève des élèves entamée depuis le 6 janvier dernier, les parents d'élèves, surexcités, exigeaient de voir le P/APW afin de lui exposer le problème et de lui trouver une solution. Une solution consistant dans l'immédiat à permettre au millier d'élèves grévistes des deux paliers de reprendre le chemin de l'école.

Pour rappel, ce dimanche et d'après les représentants des parents d'élèves de ces villages, le directeur de l'éducation qui s'était déplacé en personne à Aïn Bessem a proposé une solution consistant en le maintien des filles internes à Aïn Bessem,

et l'envoi de tous ceux qui étaient externes, garçons et filles, vers le nouveau CEM de Sidi Yahia. Une solution que les parents d'élèves avaient refusé catégoriquement en insistant sur leur exigence première, à savoir l'envoi de tous les élèves de leurs villages vers les deux CEM de Aïn Bessem, c'est-à-dire là où ils avaient entamé le premier trimestre. Après ce sit-in, le P/APW a accepté de recevoir une délégation à laquelle il a promis de tout faire pour convaincre les responsables de la DE de laisser les élèves poursuivre leurs études à Aïn Bessem, en attendant de trouver une solution définitive au problème.

Dans l'après-midi, alors que les élèves sont rentrés chez eux, leurs parents étaient toujours sur les lieux, devant le siège de la wilaya, à attendre une solution qui puisse les soulager. D'après ces parents retrouvés sur place, avec la grève enclenchée depuis le 6 janvier dernier, le spectre d'une année blanche commence sérieusement à planer et l'entière responsabilité de ce pourrissement incombe aux responsables de la Direction de l'éducation. Pour rappel, le problème de ces villages a commencé

lorsque, le 6 janvier dernier, de retour des vacances, plus de 600 élèves qui suivaient jusque-là leurs études au niveau des deux CEM situés dans la ville de Aïn Bessem furent refoulés par leurs directeurs en les orientant vers le nouveau CEM construit au village de Sidi Yahia, situé à l'extrémité nord-ouest de la commune. Immédiatement, les parents d'élèves de plusieurs villages se sont insurgés contre cette décision et ont refusé d'envoyer leurs enfants vers le nouveau CEM.

Selon eux, les responsables qui avaient décidé la construction de ce nouveau CEM au village de Sidi Yahia n'avaient pas tenu compte de leurs réclamations faites en 2004. A l'époque, une commission chargée du choix des sites devant abriter le nouveau CEM avait choisi le village Ouled Brahim, situé au milieu de beaucoup d'autres villages, mais pour des raisons mystérieuses, le CEM fut construit à Sidi Yahia, un village très éloigné et situé dans un coin perdu, selon les parents d'élèves. Pour faire entendre leur voix, ces parents ont même associé leurs enfants du primaire à cette grève. Du coup, la Direction de l'éducation s'est

retrouvée avec plus d'un millier d'élèves en grève illimitée depuis le 7 janvier 2007.

Plus de quarante jours après le déclenchement de cette grève, les parents d'élèves qui avaient frappé à toutes les portes n'ont pas trouvé d'oreille attentive à leurs revendications ; des revendications plus que légitimes quand on sait que du point de vue pédagogique et même psychologique, un élève s'épanouit aisément quand, après le passage d'un palier à un autre, il se déplace de son village vers le chef-lieu de commune ou de daïra, en se retrouvant plongé dans un autre monde urbain et plus développé.

Aussi, présentement, l'urgence est-elle de permettre aux élèves de poursuivre leurs études à Aïn Bessem, chef-lieu de daïra, mais entre-temps le ministre de l'Éducation devra envoyer une commission d'enquête pour déterminer les responsabilités de ceux qui avaient décidé la construction d'un collège à coups de milliards dans un patelin perdu et faisant fi même des recommandations d'une commission technique qui avaient choisi un meilleur site.

Y. Y.

BOUIRA**Deux jeunes mis sous mandat de dépôt pour chantage par cassette vidéo**

Pour incitation de mineure à la débauche avec du chantage, commercialisation de cassettes attentatoires à la morale et faux registre, O. M., 22 ans, a été mis sous mandat de dépôt, lundi dernier, par le procureur de la République près le tribunal de Bouira. Pour la même affaire, son complice, accusé de non-dénonciation des faits, a été également mis sous mandat de dépôt, a-t-on appris mardi dernier auprès de la police. L'affaire remonte à samedi dernier lorsque, lors d'une patrouille ordinaire de la BMPJ de Bouira, un couple a été repéré dans une voiture stationnée du côté du stade olympique. Lors des vérifications de papiers d'identité, il s'est avéré que la fille, T. I., était une mineure âgée de 17 ans, alors que l'homme qui l'accompagnait, M. A., était âgé de 27 ans. Les deux personnes furent conduites au commissariat pour plus d'informations.

La jeune fille, qui est stagiaire au CFPA, a avoué qu'elle était en train de demander des renseignements à M. A. concernant une cassette vidéo que leur ami commun O. M., âgé de 22 ans, possédait une vidéothèque à la cité Farachati, détenait. Dans

cette cassette vidéo, O. M. aurait piégé la jeune fille en la filmant en train de faire l'amour avec lui dans son local.

La jeune fille expliqua que pendant six mois, elle faisait l'amour avec lui avec promesse de l'épouser, et qu'elle voulait le quitter après s'être rendu compte qu'il gagnait du temps.

C'est là, ajoutera-t-elle, que son ami A. M. lui avait montré la cassette en la menaçant de la diffuser si jamais elle ne faisait pas ce qu'il lui dictait. La jeune fille a indiqué que M. A. était au courant de cette cassette et celui-ci a confirmé cette informa-

tion. Après ces déclarations, la police a fait appel aux parents de la jeune fille puisqu'elle est mineure. Le père de la jeune fille, une fois au courant de l'affaire, a porté plainte contre les deux hommes.

Pour sa part, la police a fait subir à la jeune fille une visite par une gynécologue laquelle a conclu à des actes de sodomie. Par ailleurs, une perquisition dans la maison et le local de O. M., lequel était absent, a eu lieu. Dans le local ouvert par un ami police O. M. était en voyage, la police a retrouvé plusieurs cassettes pornographiques mais

aucune trace de la cassette de la jeune fille. Aucune trace non plus dans la maison.

Lundi dernier, de retour à Bouira, O. M. fut appréhendé et présenté devant le procureur de la République.

Malgré le fait qu'il ait nié l'existence de cette cassette en déclarant qu'il avait l'intention d'épouser la jeune fille, le procureur de la République, se basant sur les déclarations de la jeune fille et de M. A., qui ont avoué avoir vu la cassette en question, l'a mis sous mandat de dépôt ainsi que son complice.

Y. Y.

Un cinquième suicide en moins de dix jours

Le phénomène du suicide prend des proportions alarmantes dans la wilaya de Bouira. Cependant, malgré notre interpellation la semaine dernière dans ces mêmes colonnes sur ce phénomène, les autorités continuent à faire la sourde oreille. Pourtant, il est plus qu'urgent de tirer la sonnette d'alarme en organisant une journée d'étude sur ce phénomène pour en connaître les causes et tirer les conclusions nécessaires.

En attendant, hier, un cinquième cas de suicide a été signalé. Cette fois-ci, il s'agit d'un collègue, N. G., âgé de 14 ans et habitant la localité de Maâla, dans la commune d'Ath-Laâziz, 7 km au nord de Bouira. L'adolescent a été retrouvé pendu à un arbre près de la maison parentale, aux envi-

rons de 7h30 du matin. Dans la journée de samedi, une autre tentative de suicide a été enregistrée au niveau du siège de la wilaya. L'homme, qui menaçait de se suicider, est un agent dont le contrat de travail venait d'expirer. Pour rappel, d'après les spécialistes, le désespoir, la dépression nerveuse, la drogue, les échecs scolaires, les déceptions affectives, l'oisiveté, les troubles mentaux, résumant les principaux facteurs qui mènent droit au suicide.

A Bouira, pour le moment, aucune étude sur ce phénomène n'est disponible. Peut-être que le nombre enregistré jusqu'à présent n'est pas tellement alarmant pour nos responsables.

Y. Y.

BOUDJIMA**Nouveaux services électroniques**

Les citoyens de la commune semi-rurale de Boudjima dans la daïra de Makouda s'apprêtent désormais à intégrer superbement la toile mondiale des services de l'Internet et de briser ainsi virtuellement leur pesant isolement. En effet, après de nombreuses demandes émanant des autorités locales, les responsables de la télécommunication régionale de Tizi-Ouzou ont répondu, à la grande joie des férus des occupations en ligne, favorablement à leur requête en dotant la commune des équipements nécessaires à la mise en marche de l'Internet à haut débit ADSL.

Selon le numéro 2 de l'exécutif local, Smail Boukharoub en l'occurrence, que nous avons contacté sur le sujet, l'installation du

matériel de connexion étant à la phase finale, "la vente des lignes Internet ADSL pour les résidents possédant déjà une ligne téléphonique filaire commencera dans les tout prochains jours, nous a-t-il précisé.

La profession du Net également qui demeure actuellement à l'état embryonnaire ne manquera pas de créer de nouveaux espaces avec un meilleur service pour les clients. Par ailleurs, il est regrettable que seuls les résidents du chef-lieu et sa périphérie immédiate en bénéficieront car les habitants de zones reculées ne sont pas encore raccordés au téléphone filaire.

Enfin, et pour désengorger le bureau de poste du chef-lieu de la commune qui se révèle à chaque fois trop exigü pour contenir

tous les abonnés qui les prennent d'assaut au moment des virements des salaires de la Fonction publique, notamment les travailleurs de l'éducation, le wali de Tizi-Ouzou a accordé à la commune la connexion d'un deuxième bureau, en l'occurrence celui du village Aggouni Oufekous, distant de quelques kilomètres du premier, au réseau national des chèques postaux.

La décision du wali a été annoncée le 20 décembre dernier lors d'une visite de travail qui l'avait amené dans la localité. Cependant, notre interlocuteur était dans l'impossibilité de nous donner la moindre date, même approximative, de l'heureuse connexion.

Massiles Juba

LE PREMIER SALON DE L'AGRICULTURE ET DES PRODUITS DU TERROIR A BEJAIA**Large participation des producteurs locaux**

Le premier Salon de l'agriculture et des produits du terroir a ouvert mardi dernier ses portes à la Maison de la culture de Béjaïa. Placée sous le haut patronage du ministère de l'Agriculture et du wali de Béjaïa, cette manifestation qui s'étendra sur trois journées, co-organisée par la Direction des services agricoles et la Chambre d'agriculture de la wilaya de Béjaïa, enregistre la participation de nombreux producteurs de Béjaïa dans les différentes activités liées au secteur de l'agriculture, à savoir notamment l'apiculture, l'oléiculture ou encore la figuculture. L'on signalera aussi la présence du complexe agricole zootechnique et l'élevage de Oued-Ghir "La Cazef".

En marge du salon, des portes ouvertes sont également organisées par les différentes institutions financières et administratives intervenant dans le processus de développement agricole dans la région comme la Badr, la Cnac et la mutualité agricole. Ce premier rendez-vous d'envergure sera aussi une occasion pour évaluer "les actions du PNDA sur le terrain et cerner les problèmes de production existant dans les différentes activités telles l'apiculture, l'oléiculture ou la figuculture", selon Laib Makhlouf, coordinateur du salon. Pour M. Terkit Ahmed Zine, directeur de la station de l'Institut national de recherche agronomie (INRA) de Oued-Ghir, ce salon de Béjaïa est "une occasion qui permettrait aux exploitants et producteurs agricoles locaux de se connaître et d'échanger leurs expériences dans les différentes filières". Parlant des différents projets de recherche initiés par l'INRA, M. Terkit citera entre autres le projet réalisé à Ighil Ali dans le cadre de "l'amélioration de la gestion des ressources matérielles en zone de montagne et des conditions d'existence en zone rurale".

Un cycle de conférences touchant à toutes les filières agricoles est aussi programmé durant ces trois journées du premier Salon de l'agriculture comme "Le financement des projets de développement agricole et rural", "L'utilisation des issues d'huile en agriculture", "Les critères de qualité exigibles pour la commercialisation de l'huile d'olive", "La lutte biologique", "Les cultures raréfiées" et "La conduite du troupeau laitier et la reproduction bovine".

Par ailleurs, un concours visant à récompenser le meilleur exposant par filière est aussi programmé pour la journée de clôture de la manifestation prévue aujourd'hui.

A. K.

AZAZGA**Lancement du projet de 152 locaux commerciaux**

Il était temps ! Le projet des 100 locaux commerciaux à usage professionnel au bénéfice des chômeurs diplômés âgés de 18 à 50 ans vient d'être lancé à Azazga au grand bonheur des futurs bénéficiaires. Mieux encore, ce quota bénéficie d'un épousier de 52 autres locaux, probablement résultat du désistement de communes ne disposant pas d'assiettes d'implantation.

Selon l'APC d'Azazga qui déplore le fait qu'elle n'ait été associée qu'à la phase de choix de terrain menée il y a belle lurette par l'équipe précédente, se lavant les mains par conséquent du retard accusé dans le démarrage du projet, quatre entreprises ont été dégagees par le Dlep qui a lancé les consultations du projet d'un montant global de 100 892

057,06 DA dont l'étude a été confiée au bureau d'études ADS Mohand Aoudj. L'entreprise Aïlem Youcef réalisera 64 locaux, Adjout 36, Laouami 32 et Abdellaloui 20.

Les 52 locaux seront implantés des deux côtés du stade Boukersi Lounés dans un site favorable, confiant nos interlocuteurs qui indiquent que les terrassements ont d'ores et déjà commencé au niveau du site de la piste de Tizi Bouchène.

C'est donc le flou total du côté de l'APC, qui reçoit dès à présent des demandes de la part de jeunes chômeurs, quant à la formule d'affectation des locaux de ce projet initié en 2004 par le président de la République et qui s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale de l'emploi.

S. Hammou

KHEMIS-MILIANA**Un gardien d'école assassiné**

Le quartier Halaïmi a été le théâtre, dans la nuit de dimanche à lundi, d'un crime qui a mis en émoi la population du quartier et même toute la ville. En effet, c'est le directeur de l'école Oudani qui, lundi, à la rentrée des classes de 8h, a découvert le gardien dans une des salles de classe gisant dans une mare de sang, portant les traces de violences à la tête. La dépouille a été transportée à la morgue de l'hôpital de Khemis-Miliana. Il s'agit de M. M., 44 ans, émargeant au filet social depuis 4 ans, père d'une famille de 4 enfants. Selon des sources proches des enquêteurs, la porte du magasin et du bureau du directeur ont été fracturées. Dans le cadre de l'enquête, une autopsie a été ordonnée par le procureur de la République près le tribunal de Khemis-Miliana. On rappellera que c'est le second crime qui est commis dans le quartier Halaïmi. Le dernier a eu lieu il y a de cela moins d'un mois : un homme y a été tué d'un coup de couteau lors d'une altercation.

Karim O.